



## **Déclaration du SE –Unsa à la CAPD du 28 août 2018 (mouvement)**

Madame l'Inspectrice,

Avant propos :

Tout d'abord, le SE-Unsa souhaite, à tous les membres de cette CAPD, ainsi qu'à tous nos collègues, qu'ils travaillent avec les enfants ou dans des services administratifs, une excellente rentrée.

Le SE-Unsa souhaite également la bienvenue au sein de notre assemblée à Madame Delphine Dumet, IEN de Longwy 1.

En cette fin août, dans l'Education, tout le monde n'est pas à la noce, bien au contraire !

Le divorce s'est amorcé avec les syndicats enseignants qui ont, sauf le Snaic, claqué la porte du Conseil Supérieur de l'Education du 12 juillet. Le SE-Unsa, suite à cet acte fort et rare, a vivement dénoncé le manque de dialogue, la politisation des programmes, cette marche en arrière en particulier sur l'Education Morale et Civique. Nos élèves sont de futurs citoyens auxquels nous devons apprendre à comprendre, analyser, débattre, respecter...pas simplement suivre et répéter !

**Nous demandions l'an dernier que le ministre nous fasse confiance, force est de constater que ce n'est pas le cas. Où est la confiance quand la voie de presse est privilégiée en lieu et place d'une véritable concertation avec les représentants des personnels ?**

Nous pourrions ainsi évoquer différents autres sujets comme la mise en oeuvre par ce gouvernement du PPCR, l'application de formation CAPPEI nouvelle formule, le recours aux contractuels à la place des listes complémentaires, le programme CAP 2022 dans la fonction publique et sa coloration libérale, la suppression des contrats aidés, le

gel de nos salaires, quand le prix de l'essence ne cesse de croître, la fusion annoncée des académies, cette liste à la Prévert n'est pas exhaustive, mais ces sujets relèvent de la compétence de Monsieur le Ministre ou de Madame la Rectrice.

Madame l'Inspectrice d'Académie, à quelques jours de la rentrée, alors que nous préparons l'accueil de tous nos élèves dont certains avec des situations médicales compliquées, les écoles de notre département manquent cruellement de médecins scolaires. Les départs à la retraite (ou autres) ne sont pas remplacés. Très concrètement, madame l'Inspectrice, comment les PAI et les PAP vont-ils être mis en place ? Leur rédaction et leur suivi relèvent bien du médecin scolaire !

Evoquons également le manque de rééducateurs, les nombreux élèves relevant d'ITEP et d'IME sont toujours scolarisés en structures ordinaires faute de place pour les accueillir dans ces structures.

Comment les directrices et les directeurs vont-ils pouvoir faire face à des situations parfois très lourdes et délicates ? Même s'ils sont très souvent soutenus par leur IEN, cette absence de solutions génère dès à présent de vraies inquiétudes.

Madame l'Inspectrice, avez-vous des annonces positives à nous faire pour les rassurer ?

Je vous remercie pour votre attention

Magali Leclaire.